formation-ARC.Suisse

Descriptif de formation

Jeudi, 20 juin 2024-9h30 à 16h30

Cours pour membres des commissions du personnel de la Poste

Thème

Ce cours sert de formation pour les membres de commissions du personnel de la Poste, en donnant à ces personnes les instruments nécessaires pour pouvoir exercer leur mandat avec assurance et plaisir.

Contenu

- → Droits et devoirs des membres des commissions du personnel de la Poste
- → Bases juridiques pour exercer le mandat au sein d'une commission du personnel de la Poste.
- → Exercices pratiques et mises en situation.
- → Échange avec des membres issus d'autres domaines de la Poste.

Objectifs

- → Les participant-e-s nouvellement élu-e-s peuvent exercer sereinement leur mandat de membre de commission du personnel.
- → Les participant-e-s connaissent quelles sont les lois, CCT, et règlements qui leur sont applicables, et savent comment consulter ces documents.
- → Les participant-e-s avec davantage d'expérience peuvent partager leur expérience et rafraîchir leurs connaissances.

Animation

Diego Frieden – Responsable de branche suppléant Poste et Logistique transfair Sébastien Pascaud – Secrétaire régional Ouest transfair

Public cible

Ce cours est réservé aux employé-e-s du groupe Poste élu-e-s au sein d'une Commission du personnel.

Attention : Les « viennent-ensuite » ne sont pas admis-e-s, sauf si leur entrée en fonction est déjà prévue. Ce cours fait parties des « absences payées » dans la catégorie « Formations continues offertes par les syndicats signataires de la convention qui sont financées par le fonds de contribution aux frais d'exécution » (art. 2.17.5 lett. n CCT Poste CH, resp. art. 2.10.5 lett. N CCT CarPostal)

Participant·e·s

Limité à 10 personnes

Lieu

Aquatis Hôtel 4*, Route de Berne 148, 1010 Lausanne, 021 654 24 24

Inscription

Jusqu'au 11 juin 2024 sur le site internet www.formation-arc.ch

Frais: Le cours est gratuit pour le public cible